

Montreuil, le 9 février 2017

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

Objet : préavis de grève pour le mardi 7 mars 2017.

Madame la Ministre,

A l'appel de plusieurs organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, une journée d'action aura lieu le 7 mars prochain.

Celle-ci est motivée par une situation qui demeure très insatisfaisante et des revendications légitimes non satisfaites, parmi lesquelles :

- Une augmentation conséquente de la valeur du point ;
- Des créations d'emplois statutaires pour les missions publiques ;
- De nouvelles mesures fortes permettant la réduction de la précarité ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- La défense des acquis en matière de temps de travail ;
- L'abrogation du RIFSEEP ;
- Etc.

Dans le cadre de cette mobilisation, des agents décideront de cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 7 mars 2017, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général



Jean-Marc CANON